

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance à distance du
JEUDI 30 AVRIL 2020 à 19 h 00
en visioconférence via StarLeaf****OBJET : D8 - Compte administratif 2019 - Budget annexe Bâtiment commercial****Date de convocation : 24 avril 2020****Nombre de conseillers en exercice : 29****Nombre de présents 17**

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Natacha MICHEL, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Adjoint ;
Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Chantal BOISSINOT, Gaëlle TANGUY, Médéric DIRAISON, Mathilde MAINGUENAUD, Yolande DUCOURNAU, Sylvie FORGEARD-GRIGNON, Isabelle BLANCHARD, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 9

Patrice BOUCHET à Cyril CHAPPET, Jean-Louis BORDESSOULES à Marylène JAUNEAU, Jacques CARDET à Matthieu GUIHO, Anthony MORIN à Jean MOUTARDE, Bernard PRABONNAUD à Philippe BARRIERE, Gérard SICAUD à Cyril CHAPPET, Annabel TARIN à Myriam DEBARGE, Antoine BORDAS à Yolande DUCOURNAU, Henriette DIADIO-DASYLVA à Mme la Maire.

Absents excusés : 3

Jacques COCQUEREZ, Hénoc CHAUVREAU, Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX

Présidente de séance : Françoise MESNARD**Secrétaire de séance : Médéric DIRAISON**

Mme la Maire constate que le quorum (10) est atteint (article 2 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020) et ouvre la séance.

**N° 8 - Compte administratif 2019 -
Budget annexe Bâtiment commercial****Rapporteur : M. Matthieu GUIHO**

Reprise des résultats 2018			
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Reprise du résultat	19 202,93 €	Reprise du résultat	2 924,21 €
Réalisations exercice 2019			
Dépenses	45 192,42 €	Dépenses	9 573,57 €
Recettes	25 418,33 €	Recettes	45 626,38 €
Résultat investissement	-19 774,09 €	Résultat de fonctionnement	38 977,02 €
Restes à réaliser			
Dépenses	€		
Recettes			
Résultat s/restes à réaliser	- €		
Besoin de financement	38 977,02 €	Affectation à l'investissement	38 977,02 €
		Excédent de fonctionnement final	0 €

Détail des réalisations de l'exercice 2019 :

I – INVESTISSEMENT

- Dépenses
 - Remboursement capital de la dette 39 059,36 €
 - Amortissements des subventions 1 138,95 €
 - Régularisation excédent capitalisé 4 079,42 €
 - Dépôts et cautionnements 914,69 €
- Recettes
 - Amortissement immobilisations 4 546,71 €
 - Excédent capitalisé 20 471,62 €
 - Dépôts et cautionnements 400,00 €

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20200430-
2020_04_D8-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 7 mai 2020
Affiché le 7 mai 2020

II - FONCTIONNEMENT

○ Dépenses	
Charges à caractère général	5 026,63 €
Charges de gestion courante	0,23 €
Dotations aux amortissements	4 546,71 €
○ Recettes	
Produits divers gestion courante	2 128,33€
Produits des loyers	10 456,02 €
Subvention équilibre	31 903,08 €
Amortissement des subventions	1 138,95 €

L'emprunt est soldé au 31 décembre 2019, le budget est clôturé et l'actif et le passif sont transférés au budget principal VILLE.

Mme la Maire quitte la salle.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter le compte administratif 2019 du budget annexe Bâtiment commercial, ainsi que la reprise des résultats et des restes à réaliser.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à la majorité des suffrages exprimés (24) :

- Pour : 21
- Contre : 3 (Mme Yolande DUCOURNAU en son nom et celui de M. Antoine BORDAS, Mme Sylvie FORGEARD-GRIGNON)
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 2 (Mme la Maire en son nom et celui de Mme Henriette DIADIO-DASYLVA)

Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD

TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
sous le n° 017-211703475-20200430-
2020_04_D8-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 7 mai 2020
Affiché le 7 mai 2020

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.